

■ **Accolade SA**, à Genève, CH-660-0314990-1 (FOSC du 19.03.2007, p. 8/3844476). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 16.01.2008, avec effet à partir du 16.01.2008 à 10:15. Par conséquent sa raison sociale devient: **Accolade SA, en liquidation**.
Journal no 4652 du 08.04.2008
(04428146 / CH-660.0.314.990-1)